ACMS
Association Camerounaise pour le Marketing Social
Partenaire de psi

Siege social
BP 14025 Yaoundé
Tél. : (237) 222 209 224
Tél. : (237) 222 219 419

Agence du Littoral
B.P. : 4989 Douala
Tél : (237) 233 411 112

Agence du Nord-Ouest
B.P. : 863 Bamenda
Tél : (237) 233 362 079

Agence du Nord
BP 858 GAROUA
Tél : (237) 222 272 002

Sous-bureau de l'Adamaoua
Ngaoundéré
Tél : (237) 242 007 794

Sous-bureau de
l'Extrême-Nord Maroua
Tél : (237) 242 008 279

Sous-bureau de l'Ouest
Bafoussam
Tél : (237) 222 209 224
Tél. : (237) 222 219 419

Email : cm_contact@acms-cm.org
www.acms-cm.org

Agréée par le
Ministère de la Santé Publique
NIU: M089600013745A

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL DEVANT REALISER UNE ENQUETE SALARIALE ET LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE REMUNERATION A L'ACMS

L'Association Camerounaise pour le Marketing Social (ACMS) souhaite réaliser une enquête salariale pour évaluer son système de rémunération par rapport aux réalités actuelles des organisations ou institutions identiques ou comparables, œuvrant au Cameroun, et mettre en place un système de rémunération compétitif et motivant pour son personnel.

À cet effet, elle entend procéder à la recherche et la sélection d'un Consultant individuel pour accomplir cette mission.

Pour ce faire, nous vous faisons tenir ci-joint les termes de référence (TDR) y relatifs.

Le dépôt des candidatures devra se faire contre décharge au plus tard le **jeudi 10 Novembre 2022** à **17 heures précises** :

- Au siège de l'ACMS à Yaoundé, sis quartier Mballa II lieu-dit Dragages Tél 693 92 92 56
- Au bureau régional à Douala, sis quartier Makepe Tél : 693 92 92 56
- Au bureau régional à Garoua, sis au carrefour sept ; Tél : 693 92 92 56
- Au sous-bureau de Maroua si au quartier Pitoaré, Tél : 693 92 92 56

Toute demande d'informations complémentaires relatives au présent Avis devra uniquement être envoyée par courriel à l'adresse : ado@acms-cm.org.

Yaoundé le 28 Octobre 2022

Le Directeur Exécutif

Annie Michèle Mabaliy
Directeur Exécutif Adjoint
ACMS

ASSOCIATION CAMEROUNAISE POUR LE MARKETING SOCIAL
ACMS
Tél: (237) 222 20 92 24
BP. 14025 Ydé

TERMES DE REFERENCES POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA REALISATION D'UNE ENQUETE SALARIALE ET MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE REMUNERATION A L'ACMS

1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'Association Camerounaise pour le Marketing Social (ACMS), membre du réseau Population Service International a pour mission principale de contribuer à l'amélioration de manière durable et mesurable de la situation sociale de la population camerounaise et de promouvoir la santé et la prospérité des familles en opérant avec toutes les personnes physiques ou morales partageant ce même objectif.

Elle a été créée en 1996 et érigée en Organisation Non Gouvernementale par Arrêté N°0000017 du 23 février 2011 . L'ACMS est une Organisation Non Gouvernementale camerounaise, laïque, apolitique et à but non lucratif, régie par la loi 99/014 du 22 décembre 1999 sur les Organisations Non Gouvernementales

Elle intervient principalement dans les domaines de la prévention du VIH/SIDA, la prise en charge des IST, la prévention et le contrôle du paludisme, la promotion de la planification familiale/santé de la reproduction et la survie de l'Enfant.

L'ACMS accorde une très grande importance à la motivation de son personnel, dans le cadre de son plan opérationnel RH 2022 2025 , elle souhaite réaliser une enquête salariale pour évaluer son système de rémunération par rapport aux réalités actuelles des organisations ou institutions identiques ou comparables, œuvrant au Cameroun, et mettre en place un système de rémunération compétitif et motivant pour son personnel.

2- OBJECTIF GENERAL

L'objectif de cette étude est de réaliser une enquête salariale assortie de la mise en place d'un système de rémunération basé sur la performance, l'équité interne et l'équité externe.

3-OBJECTIFS SPECIFIQUES

En relation avec la Direction des Ressources Humaines de l'ACMS :

- ✓ Compiler et proposer une liste d'employeurs (au moins 10) qui pourraient être considérés comme des comparateurs pour l'enquête salariale (des organisations similaires à l'ACMS ou des ONG ou évoluant dans le même domaine)
- ✓ Comparer la politique de rémunération du personnel de l'ACMS à celle de ses comparateurs
- ✓ Réaliser une grille salariale applicable au personnel de l'institution en prenant en compte les facteurs suivants : responsabilité, expérience et qualifications, impact, conditions de travail
- ✓ Mettre en place un système de rémunération contenant les divers avantages pratiqués par les comparateurs

4- RESULTATS ATTENDUS

Au terme des travaux le consultant aura atteint les résultats ci-après :

- ✓ Un rapport de mission qui présente dans tous les détails les données recueillies auprès des comparateurs montrant l'évaluation de leur rémunération et avantages sociaux comparés en tenant compte de la correspondance avec les catégories professionnelles de l'ACMS. Il doit également présenter les recommandations relatives aux meilleurs systèmes de rémunération dans le secteur.
- ✓ Proposition d'un plan de correction des écarts de rémunération entre les différentes catégories
- ✓ Une proposition de grille salariale
- ✓ Une proposition de système de rémunération optimale sur le plan fiscal

5-LIVRABLES

- ✓ 1- Un (01) rapport provisoire de la mission de l'analyse de l'équité externe devant contenir
  - ➢ Une grille de salaire
  - ➢ Un système de rémunération
- ✓ Un (01) rapport final après les observations du commanditaire contenant les mêmes éléments ci-dessus énumérés

6-DUREE ET LIEU DE DEROULEMENT DE LA MISSION

Les soumissionnaires sont invités à proposer la durée de la mission, celle-ci ne pouvant toutefois pas dépasser 60 jours calendaires.

La mission sera réalisée au siège de l'Association Camerounaise pour le Marketing Social sis à Yaoundé.

7-PROFIL DU CONSULTANT

Il est souhaité que l'enquête salariale soit confiée à un Consultant individuel expérimenté en la matière et en mesure de nous faire des analyses approfondies. Il doit posséder également une expérience probante dans les services de consultations et de conseil et notamment dans la collecte et l'analyse des données pour enquêtes salariales, de mise en place des systèmes de rémunération, et devra aussi avoir réalisé au moins trois (03) missions similaires à celle objet des présents TDR.

Le profil exigé du consultant est repris dans le tableau ci-après :

Poste	Qualification	Critères
Consultant principal, chef de mission	Consultant principal ; Chef de mission ; BAC + 4/5 en gestion des ressources humaines ou en management des organisations et rémunérations	-10 années d'expériences en élaboration d'outils RH et en gestion et administration des ressources humaines - Au moins trois références dans l'exécution de missions similaires (différentes enquêtes salariales sur le plan national et international) -Au moins une expérience en matière d'élaboration de grille salariale -Au moins une expérience en matière d'optimisation fiscale

8-METHODOLOGIE

Le Consultant devra proposer dans l'offre technique sa méthodologie appuyée d'un chronogramme détaillé en nombre de jours par activités de sorte à justifier les délais qui aboutiront aux livrables finaux.

9-MODALITES DE SOUMISSION

Enveloppe 1 : contenant l'offre technique

Le soumissionnaire devra produire son offre technique, en 3 exemplaires dont un original et 2 copies Cette offre administrative et technique devra produire son CV et son expérience dans des missions similaires ainsi que les attestations de services rendus, La méthodologie d'exécution de la mission, ainsi que les livrables et les délais d'exécution. Cette enveloppe fermée portera la mention offre technique.

Enveloppe 2 : contenant l'offre financière

Le soumissionnaire devra produire, en 3 exemplaires également dont un original et 2 copies, une offre financière comportant les éléments suivants :

- Le coût global de la mission, toutes taxes comprises, libellé en FCFA pour les personnes de nationalité Camerounaise, en euros ou en dollars américains pour les personnes de nationalité étrangère ;

- Le coût détaillé de l'intervention notamment le coût unitaire des prestations par jour, les frais de séjour, les frais de voyage ainsi que d'autres frais éventuels.

NB : Le soumissionnaire est également invité à transmettre une version électronique de son offre technique et financière.

10. PRESENTATION ET DEPOT DES OFFRES

Le dossier de candidature constitué d'une grande enveloppe portant la mention : APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ENQUETE SALARIALE ET LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE REMUNERATION A L'ACMS, contenant deux enveloppes 1 et 2 chacune scellée, devra être déposée au siège de l'Association Camerounaise pour le Marketing Social (ACSM) à Yaoundé, au quartier Mballa II, lieu dit Dragages. Tel : 222 20 92 24 au plus tard **le Lundi 26 Septembre 2022 à 17 heures précises**

11. PARTICIPATION

La participation à la concurrence est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne de nationalité camerounaise ou étrangère disposant d'une expérience approfondie dans la conduite des missions d'enquête salariale et de mise en place des systèmes de rémunération, la gestion des ressources humaines et une expérience avérée dans les ONG.

12 –CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

Critters	Notation
Offre Administrative et technique	**100 points**
Expérience RH du consultant	Moins de 10 ans-Eliminatoire Plus de 10 ans (30 points)
Expérience du Consultant dans la mise en place des systèmes de rémunération et enquêtes salariales (avec des justificatifs d'expérience ou références)	Moins de 3 missions-Eliminatoire 3 missions et plus (50 points)
Délai d'exécution de la mission	Moins de 30 jours (10 points)
Méthodologie d'exécution de la mission	Pertinence de la méthodologie et outils proposés (10 points)
Offre Financière	**100 points**
Coût des consultants	Moins disant sur les coûts (70 points)
Les frais de débours	Moins disant sur les débours (30 points)

13- CONFIDENTIALITE

Les Ressources humaines et la gestion de la paye étant des domaines sensibles, le prestataire utilisera les informations et données mises à sa disposition uniquement pour l'exécution de ses prestations. Il lui est interdit, pour aucune autre raison, de les transmettre à des tiers ou de les publier. Le prestataire garantit que ces règles et obligations seront respectées par les collaborateurs qui se joindront à lui pour l'exécution de la présente prestation.

	Nom & prénoms	Date	Signature
Elaboré par	Hervé Maclain KOUKEM (DRH)	05/09/2022	
Validé par	Diarra KAMARA (Directeur Exécutif)	05/09/22	

ASSOCIATION CAMEROUNAISE POUR LE MARKETING SOCIAL
Tél (237 222 20 92 24)
BP 14025 Yde